CHALLENGE DE LA VILLE DE CRETEIL

***

Championnat Départemental d'Escrime du Val de Marne

au FLEURET
De M9 à Vétérans G & F

Dimanche 6 février 2022

Gymnase NELSON PAILLOU
14 rue des Sarrazins

CRETEIL

HORAIRES

Catégories	Appel des tireurs	Scratch (sans appel)	Début des épreuves
M15 & M17 Masculin	8h	8h 15	8h30
M20 à vétérans Masculin	8h 30	8h 45	9h
M15 & M17 Féminin	9h 30	9h 45	10h
M13 Masculin	10h 30	10h 45	11h
M13 Féminin	11h 30	11h 45	12h
M20 à vétérans Féminin	11h 30	11h 45	12h
M11 Masculin	12h 30	12h 45	13h
M11 Féminin	13h 30	13h 45	14h
M9 Féminin & Masculin	14h 30	14h 45	15h

CONTROLE DU PASS SANITAIRE A L'ENTREE DU GYMNASE

Pré-inscriptions sur le site EXTRANET de la FFE
au plus tard le Jeudi 3 février 2022 à 23h59

Droits d'engagement : 8 euros

FORMULE *Dans chaque catégorie :* 1 tour de poule sans élimination
Tableau d'élimination directe sans repêchage

CATEGORIES	POULES	ELIMINATION DIRECTE
Vétérans	5 touches sans écart Temps limite : 3 minutes	10 touches 2 périodes de 3 minutes / 1 pause de 1 minute
M17 à Seniors	5 touches sans écart Temps limite : 3 minutes	15 touches 3 périodes de 3 minutes / 2 pauses de 1 minute
M15	5 touches sans écart Temps limite : 3 minutes	10 touches 2 périodes de 3 minutes / 1 pause de 1 minute
M13	4 touches sans écart Temps limite : 3 minutes	8 touches 2 périodes de 3 minutes / 1 pause de 1 minute
M11	4 touches sans écart Temps limite : 2 minutes	8 touches 2 périodes de 2 minutes / 1 pause de 1 minute
M9	3 touches sans écart Temps limite : 2 minutes	6 touches 2 périodes de 2 minutes / 1 pause de 1 minute

Le Directoire technique se réserve le droit de modifier les formules le jour des épreuves en fonction du nombre de participants.

CATEGORIES – ARMES – TENUES *Aucun sur-classement ne sera autorisé*

Garçons & Filles	Né(e)s en	Armes		Tenues
M9	2013 et 2014	Fleuret électrique	lame 0	**Pour tous, Tenue réglementaire Conforme aux normes F.F.E. en Vigueur**
M11	2011 et 2012	Fleuret électrique	lame 2	
M13	2009 et 2010	Fleuret électrique	lame 2	
M15	2007 et 2008	Fleuret électrique	lames 4/5	
M17	2005 et 2006	Fleuret électrique	lame 5	
M20	2001 à 2004	«	«	
Seniors	2001 à 1983	«	«	
Vétérans	1982 et avant	«	«	
		«	«	

M9 et M11 : fleuret à poignée droite obligatoire.

* En cas d'égalité à la fin du temps imparti, le règlement international sera appliqué (tirage au sort pour indiquer le tireur ayant un avantage, puis une minute de combat supplémentaire ou arrêt sur la première touche accordée).

* Le Directoire Technique, sera constitué au début de l'épreuve, se réservera le droit d'apporter les aménagements nécessaires à l'intérêt et au bon déroulement de la compétition et tranchera sans appel les cas litigieux.

ARBITRAGE pour FLEURET G et F de M9 à vétérans

Pour assurer le bon déroulement de l'épreuve, **chaque salle est tenue de présenter des arbitres diplômés dès l'inscription.**

1) Les arbitres inscrits seront rémunérés selon le tarif C.D.E.V.M. en vigueur qui sera affiché lors de la compétition.
2) La non présentation du diplôme d'arbitre sur la licence entraînera le paiement au tarif « non diplômé »
3) Chaque arbitre sera responsable de sa fiche d'arbitrage qu'il fera valider à la table d'appel en rendant sa feuille de matchs et son chronomètre.

RECOMPENSES
Tous les tireurs de M9 à M13 seront récompensés.
De M15 à vétérans : règles de l'ADEVM

ATTRIBUTION DU CHALLENGE

Répartition des points par catégories

Classement final des tireurs	Points
1	10
2	9
3	8
3	8
5	6
6	5
7	4
8	3
9	2
10	1

A partir de la 11ème place 1 point sera attribué à chaque participant de la catégorie

Clubs vainqueurs du Trophée ces 3 dernières éditions

Années	1er	2ème	3ème
2019	RSC CHAMPIGNY	ASM LE PERREUX	CE HENRY IV
2018	RSC CHAMPIGNY	CE VINCENNES	ES VITRY
2017	CE HENRY IV	RSC CHAMPIGNY	US CRETEIL

REMARQUES

1) **Le port des chaussures de sport est obligatoire sur les plateaux des gymnases.**
2) **L'accès des pistes est exclusivement réservé aux compétiteurs, arbitres, Maîtres d'armes, et membres du Comité organisateur. Les parents sont instamment priés de rester dans les tribunes.**
3) **Toute intervention extérieure, tant auprès des tireurs que des arbitres, entraînera des sanctions immédiates, conformément au règlement international.**
4) Nous remercions les Maîtres d'armes qui voudront bien participer au bon déroulement de l'épreuve.
5) Pour d 'évidentes et essentielles raisons de sécurité, les tireurs attendront leur tour en bout de piste.
6) Le club organisateur n'assume aucune responsabilité quant au non respect des règles ci-dessus, et qu'en aux vols ou accidents survenant sur les lieux de la compétition.
7) La compétition se déroulera sans interruption

PARKING : rue Saussure (à côté du lycée Gutenberg, situé à 200 m, derrière le gymnase)